

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le ministre Couillard,
Madame la ministre Beauchamp,
Monsieur le recteur ,

Distingués invités,

Il y a dix ans presque jour pour jour, j'avais le privilège de compter parmi les premières personnes auxquelles avait été confié le mandat de regrouper trois hôpitaux à vocation universitaire. Le but était de consolider leurs expertises et de doter Montréal d'un centre hospitalier universitaire de soins aux adultes résolument engagé vers l'avenir.

Si je rappelle ce fait quasi-historique, ce n'est pas pour indiquer que nous attendions une nouvelle adresse depuis dix ans, mais bien pour souligner que le Centre hospitalier de l'Université de Montréal est déjà une réalité bien vivante dans l'organisation des soins de santé au Québec. Au moment même où je vous adresse ces quelques mots

ce matin, des personnes donnent des soins au CHUM, font de l'enseignement ou effectuent de la recherche et de l'évaluation des technologies et des modes d'interventions en santé. Ces personnes, ce sont des médecins, des infirmières, des chercheurs, des résidents, des stagiaires et des gestionnaires, qui poursuivent un même objectif : faire aujourd'hui mieux encore que ce qui a été fait hier.

Dans ce contexte, le projet CHUM 2010 est un puissant catalyseur pour nous permettre de faire mieux encore. Nous savons depuis déjà longtemps que notre développement passe par le renouvellement de nos infrastructures et, surtout, par la concentration de nos ressources sur un seul site, adapté aux exigences technologiques d'aujourd'hui et de demain.

La décision qui vient tout juste d'être annoncée par le gouvernement du Québec est, à mes yeux et, je l'espère, aux yeux de toutes les personnes qui ont à cœur l'avenir des soins de santé au Québec, la bonne décision. C'est un grand projet de société qui s'amorce aujourd'hui. La

réalisation de ce centre hospitalier universitaire d'envergure internationale constitue une richesse inestimable pour les québécois de toute génération. Je m'en réjouis et j'en remercie ceux qui en sont à l'origine.

Cette bonne décision, c'est celle qui nous permet de réaliser, dans un avenir prévisible et dans des conditions claires, ce projet que toutes les instances du CHUM souhaitent depuis déjà trop longtemps.

Le projet CHUM 2010, c'est un centre hospitalier dont plus de 90 % des infrastructures technologiques seront tout à fait neuves : blocs opératoires adaptés à la robotique, unités de soins intensifs, laboratoires d'imagerie, services de télémédecine et de nombreux autres services à la fine pointe des soins de santé modernes.

Le projet de CHUM 2010, c'est aussi celui d'un hôpital qui a été configuré de manière optimale pour réaliser les missions d'un centre hospitalier universitaire. Nous avons dit et redit que la clef de voûte de ce projet était le service

aux patients. Nous avons aussi dit et redit que les missions d'enseignement, de recherche et d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé n'avaient de sens que si elles pouvaient se déployer dans un milieu d'abord animé par la volonté de donner les soins de la plus haute qualité possible. Le concept de notre nouvel hôpital a été élaboré pour répondre à cette exigence fondamentale. Les unités de soins seront toutes constituées de chambres individuelles à environnement contrôlé. Elles seront aménagées dans des parties de nos immeubles qui leur sont propres et qui assurent l'intimité, la quiétude et l'ensoleillement. Nos plateaux techniques sont concentrés aux étages inférieurs et servent de zone tampon entre les activités à haut volume et les activités d'hospitalisation. Les liens physiques entre nos bâtiments ont été planifiés pour faciliter la circulation, mais aussi pour éviter les va-et-vient et la confusion des fonctions. Même notre stationnement, dont on a abondamment parlé, est directement relié à nos installations pour tenir compte des conditions climatiques de Montréal.

Le projet de CHUM 2010 n'est pas un projet improvisé : c'est le projet optimal pour atteindre nos objectifs. C'est un projet de centre hospitalier universitaire. On y trouvera donc un centre de recherche qui offrira – à nos chercheurs et à ceux qui viendront de partout dans le monde travailler avec eux – des espaces deux fois plus vastes que ceux dont ils disposent actuellement. Un centre de recherche adapté aux nouveaux modèles de recherche qui se fondent sur la collaboration inter-institutionnelle et qui reposent sur l'accès à des banques d'information nationales et internationales. On y trouvera aussi des espaces consacrés à la formation des futurs professionnels de la santé et, au premier chef, à celle des médecins. Ici encore, l'aménagement des lieux tient compte des méthodes les plus actuelles de formation : laboratoires d'auto-apprentissage, environnements virtuels, accès à la documentation informatisée et bien d'autres encore.

Ce sont là les ingrédients d'un grand centre hospitalier universitaire, les ingrédients qui formeront le CHUM 2010. Mais ce sont aussi des perspectives de développement, des projets pour les prochaines décennies : le CHUM peut et doit devenir un véritable pôle d'attraction pour que les activités qui s'y déroulent puissent littéralement essaimer et contribuer à la création de nouveaux savoirs, de nouvelles façons de faire, bref, pour participer activement et utilement à l'avenir de notre société. La décision du gouvernement du Québec fera donc du *1000 Saint-Denis* un puissant levier économique pour Montréal et pour l'ensemble du Québec.

Nous savons déjà de quelle façon nous pourrons, au fil des ans, prendre l'expansion requise pour suivre la croissance de nos activités, et tout particulièrement nos activités de recherche et de collaboration avec nos principaux partenaires.

Il y aurait encore tant de choses à dire sur ce projet. Je n'en ajouterai que deux, en terminant. L'appellation du CHUM n'est pas fortuite : le centre hospitalier de l'Université de Montréal et l'Université de Montréal partagent le projet de former les meilleurs professionnels de la santé et contribuent de manière exemplaire au développement du savoir. Ce partage de valeurs universitaires essentielles fait et doit faire partie de nos priorités. Ceci ne peut, quant à moi, faire l'objet d'aucun compromis. Nous appartenons également – ceci est manifeste ce matin – à une communauté plus vaste, qui est celle des autres établissements à mission universitaire. À ce titre, nous partageons un devoir commun : celui de conjuguer nos ressources afin que nos actions soient concertées. Il est maintenant clair que le développement des soins de santé au Québec passe par une collaboration étroite entre tous les acteurs. Dans ce contexte, le CHUM 2010 est un véritable projet de société.

Je suis fier de pouvoir y participer et je souhaite que toutes et tous éprouveront ce sentiment. Je souhaite aussi

que toutes et tous contribueront, chacun à sa manière et à la mesure de ses ressources, à réunir les moyens de réaliser nos ambitions les plus élevées. Vous avez tous rendez-vous au CHUM du centre-ville de Montréal.

Je vous remercie.

Me Patrick A. Molinari

Président du conseil d'administration du CHUM